

SOMMAIRE

1 ELABORATION DU PLAN DE FORMATION	3
1.1 L'ingénierie de formation	3
1.2 La construction du plan de formation à Saint-Chamond	3
1.3 Informations complémentaires	4
2 BILAN	5
2.1 Bilan des formations 2021	7 à 9
2.2 La répartition des jours de formation par pôle	9
2.3 Les formations annulées et leurs motifs	10 à 11
2.4 Formations réalisées en intra, union et interne en 2021	12
2.5 Formations d'intégration réalisées en 2021	13
3 PLAN DE FORMATION 2022	Annexe 1

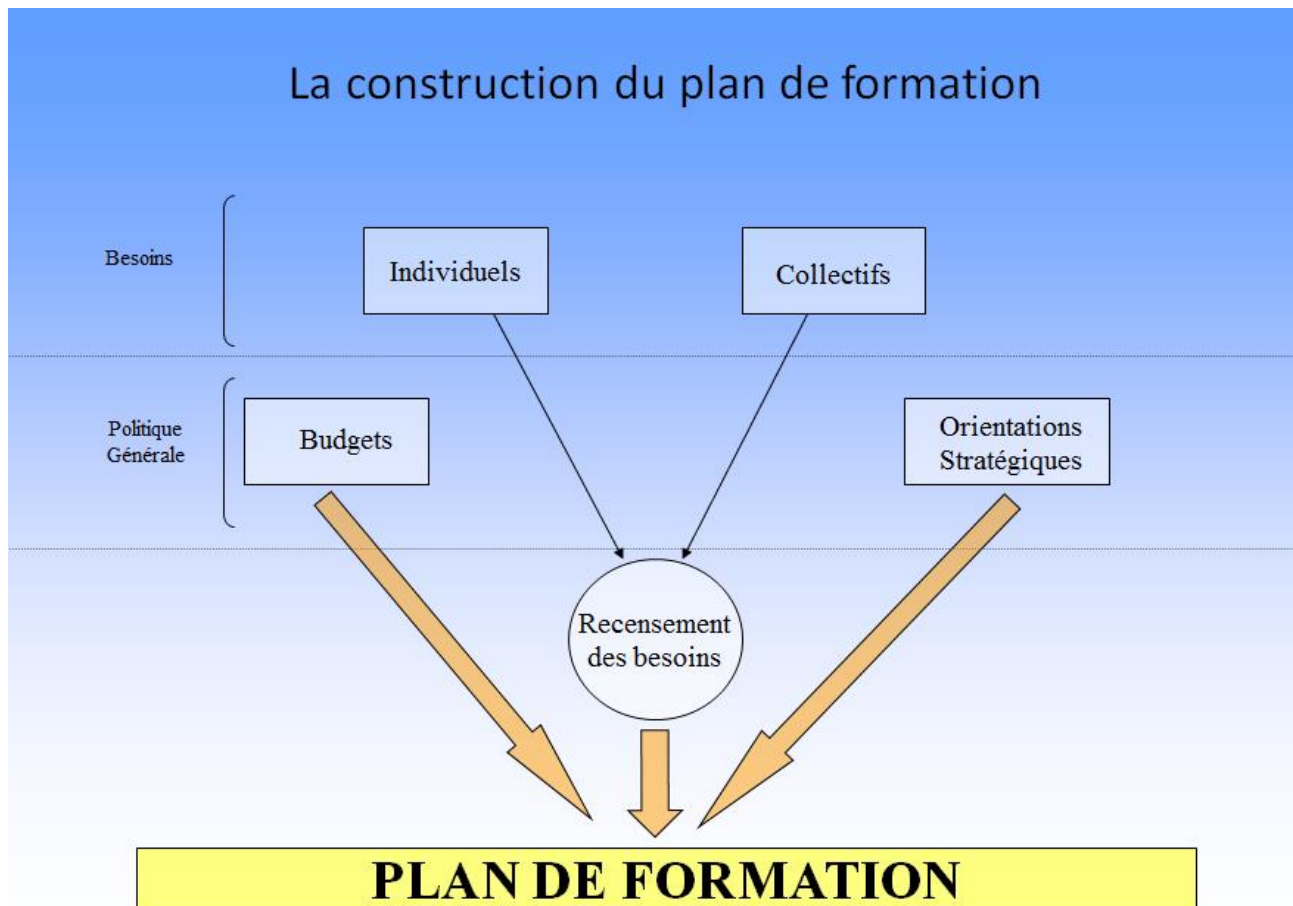
1 ELABORATION DU PLAN DE FORMATION

1.1 L'ingénierie de formation

La satisfaction des usagers et la qualité du service public sont liées à la compétence des femmes et des hommes et à leur capacité d'innovation. Ainsi, l'investissement dans l'intelligence est l'une des sources principales de création de valeur. La formation est un atout stratégique au service de la collectivité.

La formation est un des éléments qui permet d'obtenir de la compétence aux côtés de l'expérience passée et du contenu du travail.

La mise en place de l'entretien professionnel est une base fondamentale à la construction du plan de formation.



Chaque année, un plan pluriannuel est soumis, pour avis, au comité technique.

1.2 La construction du plan de formation à Saint-Chamond

1217 demandes de formation ont été exprimées par **428 agents** pour l'année 2022. Estimation du nombre de jours demandés pour 2022 : 3618 jours.

L'unité formation a analysé et budgété l'ensemble des demandes de formation (frais pédagogiques, frais de déplacement, frais d'hébergement et frais de restauration).

Afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée, il a fallu prioriser les demandes. Cet arbitrage a été effectué en fonction des grands axes stratégiques de la collectivité (formations obligatoires en hygiène et sécurité, projets politiques, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...) par la Direction Générale.

Un pilotage rigoureux et le recours aux marchés publics ont permis d'acquiescence efficace (maîtrise des coûts de formation : analyse du marché de la formation lors de la conception du plan de formation + négociation avec les prestataires...).

1.3 Informations complémentaires

La collectivité rappelle les règles suivantes :

- Depuis le **1er janvier 2016**, allongement de la durée de la formation d'intégration pour les agents de catégorie **A et B** (passage de 5 à 10 jours pour la Formation d'Intégration dans la Fonction Publique Territoriale (FIFPT) : décret n°2015-1385 du 29 octobre 2015) ;
- Un jour de formation équivaut à une journée de travail et ne donne pas lieu à récupération sauf cas particuliers ;
- Les agents ne pourront pas cumuler plus de 10 jours de formation par an sauf préparation concours, congés de formation, CPF ou reclassement ;
- Le DIF n'existe plus et est remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- L'inscription au plan de formation ne vaut pas inscription individuelle auprès des organismes de formation (CNFPT...).



RAPPEL : LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION REMPLACE LE DIF

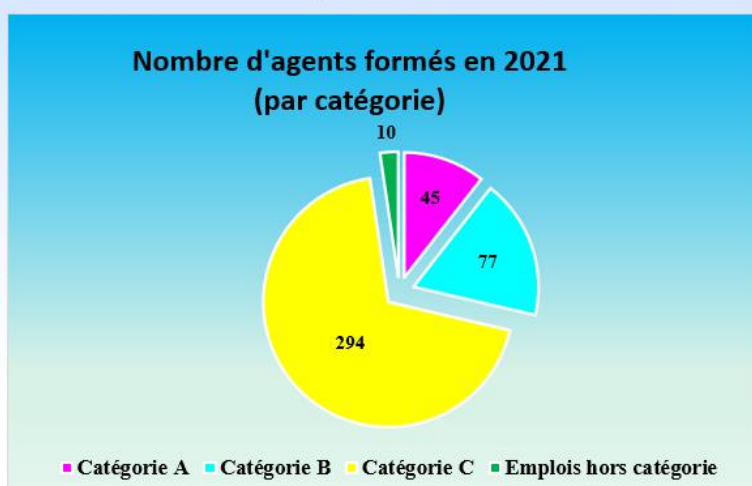
Le CPF, s'est substitué depuis le 1er janvier 2017 au droit individuel à la formation (DIF). Il bénéficie à l'ensemble des agents, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, sans condition d'ancienneté de service. Il permet d'obtenir 25 heures de droits à la formation par an, dans la limite de 150 heures contre 120 heures pour le DIF.

Le compte personnel de formation permet au fonctionnaire d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Depuis la fin du 1er semestre 2018, chaque agent public peut visualiser les droits qu'il a acquis en activant directement son compte en ligne via le portail moncompteactivite.gouv.fr.

Bilan 2021

Les chiffres :



La formation mairie de Saint-Chamond en 2021

2259 jours de formations ont été inscrits au titre de l'année 2021.

Le plan de formation 2021 a été réalisé **avec un volume de 1698 jours de formations effectués, soit 75 %**.

1124 jours au profit des agents de catégorie C.

426 agents ont suivi au moins une formation, ce qui représente une moyenne de **3,99 jours** de formation par agent.

Dans le domaine de la **sécurité des bâtiments et des personnes** :

- 9 sessions de formation Maintien et Actualisation des Compétences « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) ont été mises en place en 2021 pour 69 agents.

- 2 sessions initiales « Sauveteur Secouriste du Travail » ont été réalisées. 11 agents supplémentaires ont donc été formés.

80 personnes formées au total. Au 31/12/2021, la collectivité recense **92 SST**. La cartographie des SST est disponible sur intranet.

- 1 session de formation initiale encadrant sur le risque amiante a été dispensée à un agent et 1 session de recyclage a été réalisée pour 4 agents.
- 2 sessions de formation initiale opérateur sur le risque amiante ont été réalisées pour 14 agents.
- Des sessions de formation « Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité » ont eu lieu pour 13 agents, ce qui représente 15 CACES initiaux ou actualisations (nacelles A, B et engins de chantier A, C1 et F).
- 6 sessions de formations sur les habilitations électriques ont été dispensées en intra et en union de collectivités ; 37 agents ont été formés ou recyclés. 2 agents supplémentaires se sont formés en inter-collectivités. Ce qui porte le nombre d'agents formés au risque électrique à 39.
- 9 personnes (5 services civiques et 4 agents) ont suivi une formation « prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) », 9 agents ont été sensibilisés aux gestes qui sauvent (GQS), 10 agents ont suivi une formation « sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) / maladie du dos et 2 agents ont bénéficié d'une formation « premiers secours en santé mentale ».
- 4 agents des espaces verts ont suivi une formation « Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre ».

Chaque policier municipal doté de l'arme de poing et/ou du lanceur de balles a suivi des séances obligatoires d'entraînement au tir (27 policiers municipaux et 13 sessions d'entraînement). 4 séances d'entraînement au maniement du Bâton de Protection à Poignée Latérale (BPPL) et Bâton Télescopique de Défense (BTD) ont été dispensées à 23 policiers municipaux. Ces séances d'entraînement ont été dispensées par notre ancien moniteur interne. Un remplaçant a été formé en 2021 pour lui succéder.

Les policiers municipaux ont également suivi d'autres formations préalables à l'armement avec le CNFPT :

- Environnement juridique spécifique aux maniements des armes (2 sessions pour 2 policiers) ;
- Générateur aérosol (1 session pour 7 policiers) ;
- Lanceur de balles (2 sessions pour 2 policiers) ;
- Maniement des armes de poing (3 sessions pour 4 policiers) ;
- Module bâton 30 heures (3 sessions pour 3 policiers).

Dans les **autres domaines** :

Les formations au logiciel MAARCH se sont poursuivies en 2021. 12 sessions ont été mises en place et 46 agents ont été formés. 48 agents ont été formés au logiciel Nextcloud (6 sessions).

D'autres formations ont été suivies par 78 agents sur différents logiciels métiers (Civil Net RH (12 agents), Concerto (3 agents), Droit de Cité (DDC) (2 agents), Orphée (16 agents - 9 sessions), Portail citoyens (10 agents), Publik (2), Sirius (10 agents), Webdélib (2 agents) et Zimbra (21 agents).

Une formation en interne de 2 jours sur « la découverte des outils informatiques et numériques » a été dispensée à 8 agents, de même que 2 sessions de 1,5 jours « initiation Excel » a été proposée à 17 agents et 8 agents ont bénéficié d'une formation « Excel perfectionnement » sur un jour. 6 agents ont suivi une formation « initiation PowerPoint » sur 2 jours. Une formation « initiation Word » a été réalisée sur une journée pour 11 agents.

42 agents ont suivi une formation d'un jour « conduire une démarche RSO : définir des indicateurs » et 12 agents ont bénéficié d'une formation d'un jour « conduire une démarche RSO : gestion de projets ».

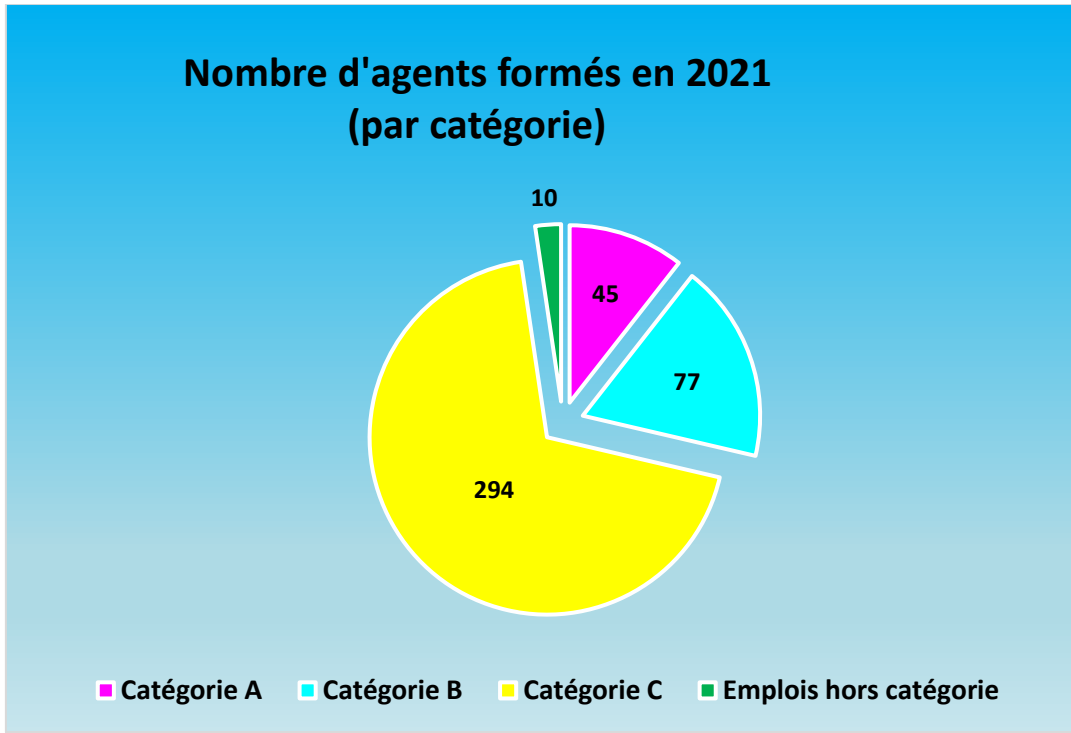
Les formations en intra se sont poursuivies en 2021, avec la mise en place de deux sessions de 2 jours sur « la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil » pour 31 agents. Une journée complémentaire sera proposée aux agents qui le souhaitent sur l'année 2022. 16 agents ont bénéficié d'une sensibilisation au handicap.

39 ATSEM ont suivi durant les vacances de la Toussaint, comme chaque année, des formations. Une sur « le rôle de l'ATSEM dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI) » (1 session de 2 jours pour 13 agents). Une autre sur « accueillir et accompagner les enfants au comportement difficile » (1 session de 2 jours pour

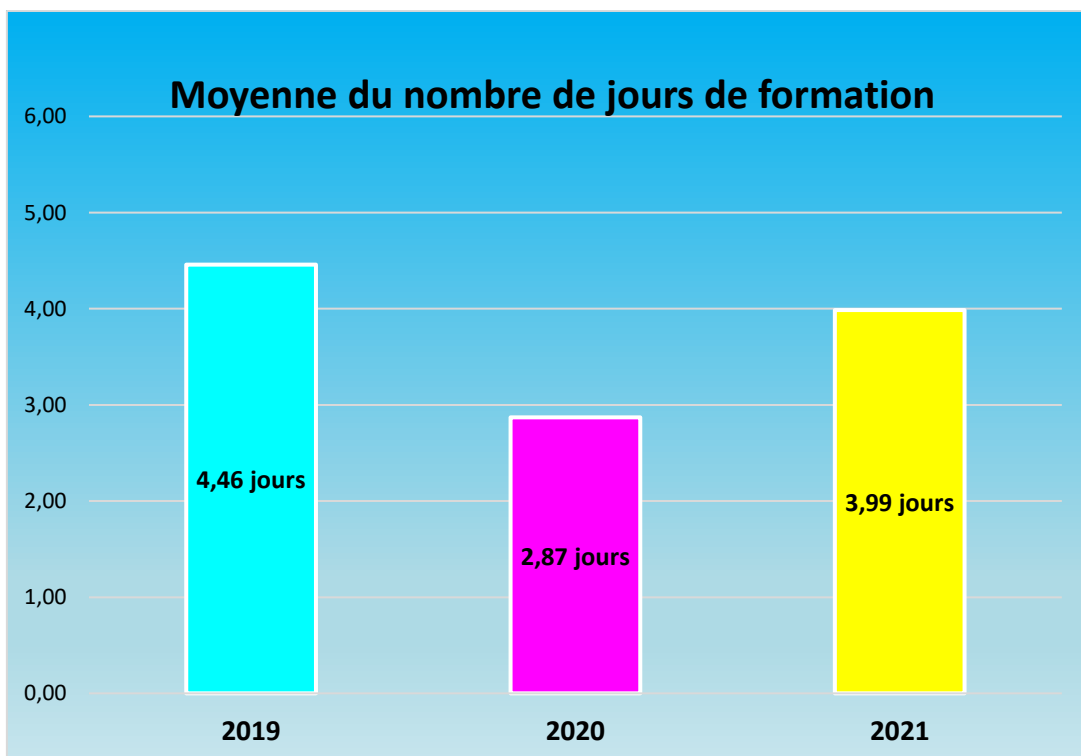
13 agents) et enfin la dernière sur « la pratique d'animation autour des comptes » (1 session de 2 jours pour 13 agents).

En 2021, la formation sur les analyses de la pratique professionnelle s'est poursuivie pour les agents des crèches. 68 agents ont été concernés, ce qui a représenté 37 sessions de 2 heures. Ces APP ont débuté pour les agents des crèches en octobre 2018.

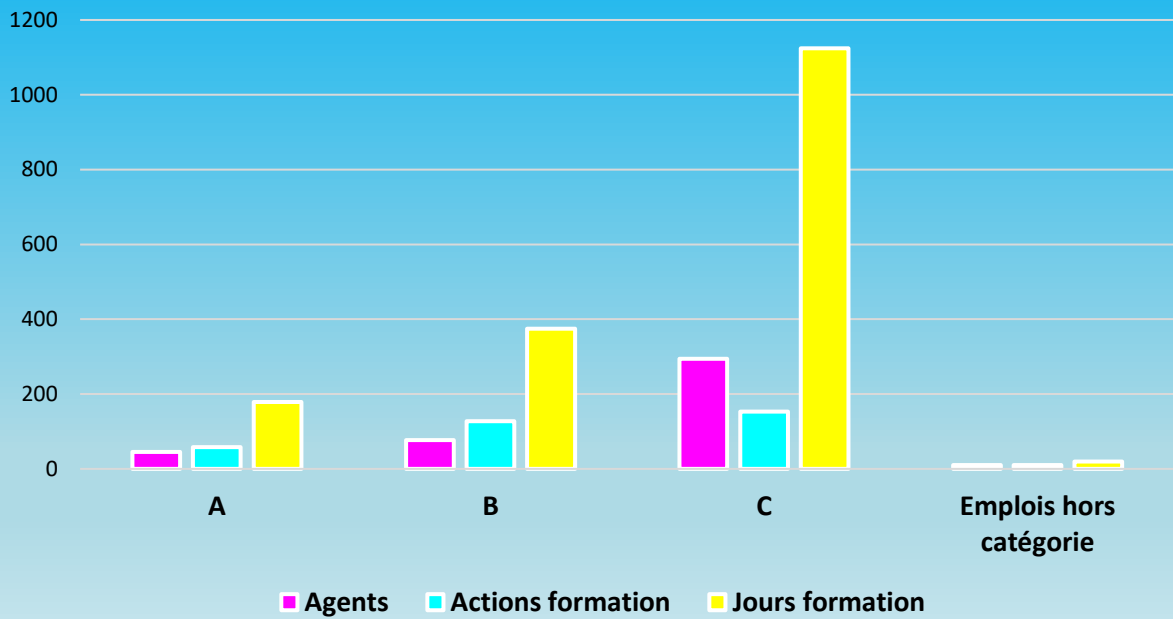
2.1 Bilan des formations



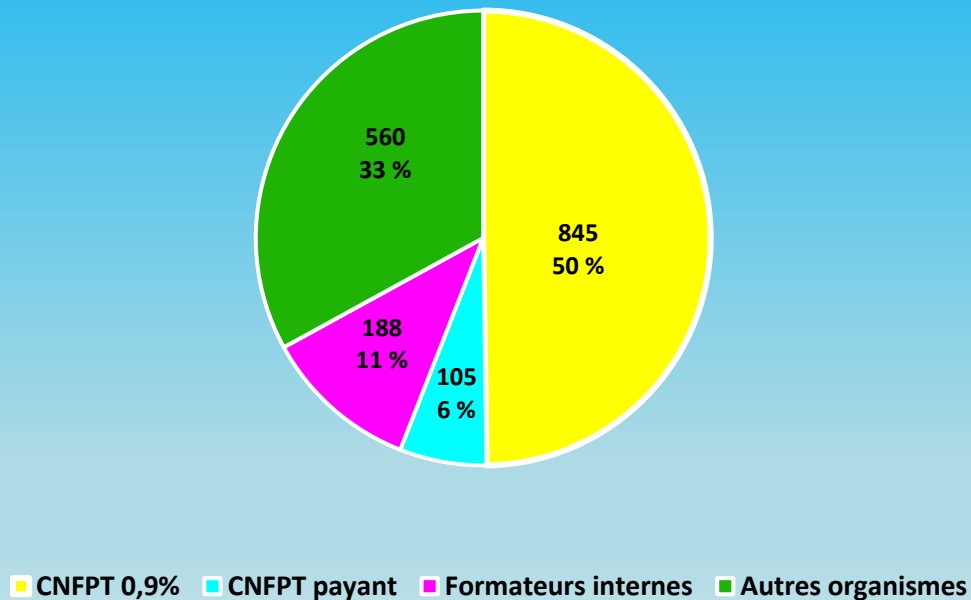
A : 45 agents B : 77 agents C : 294 agents
Emplois hors catégorie (apprentis et services civiques) : 10 agents



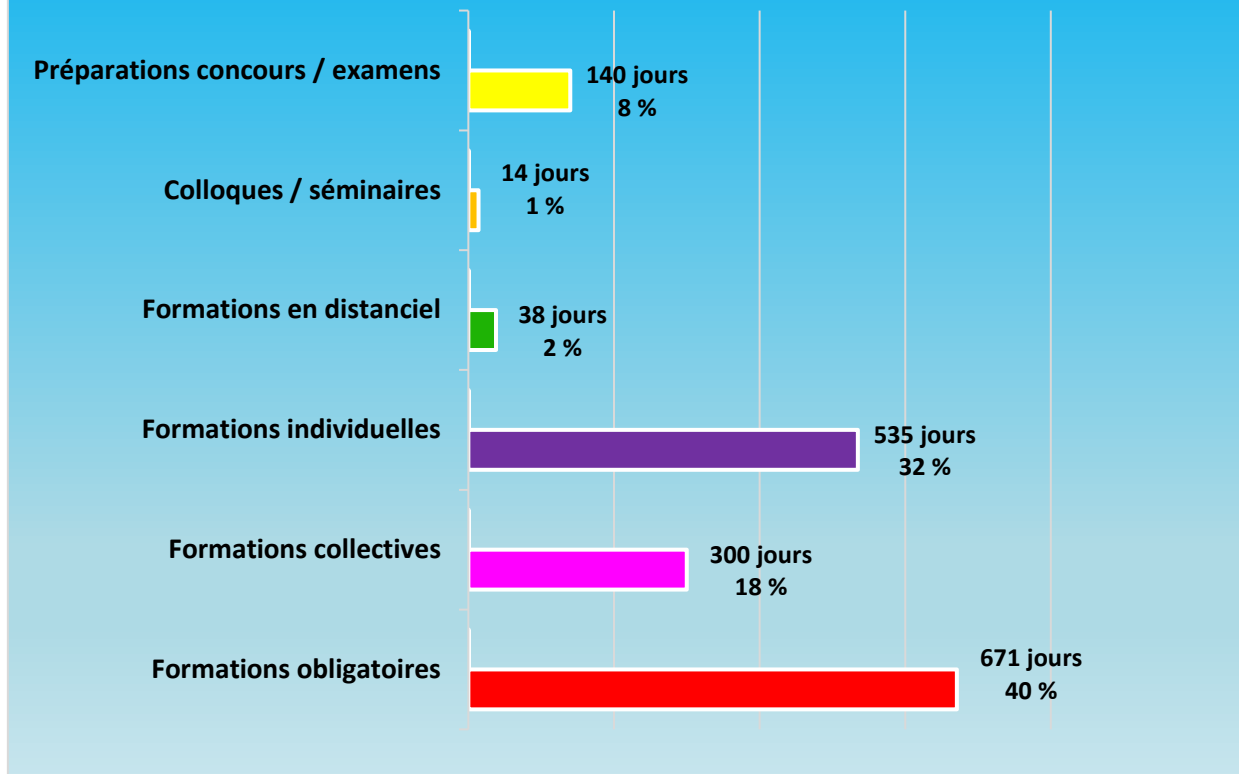
Nombre d'agents, d'actions et de jours su (par catégorie)



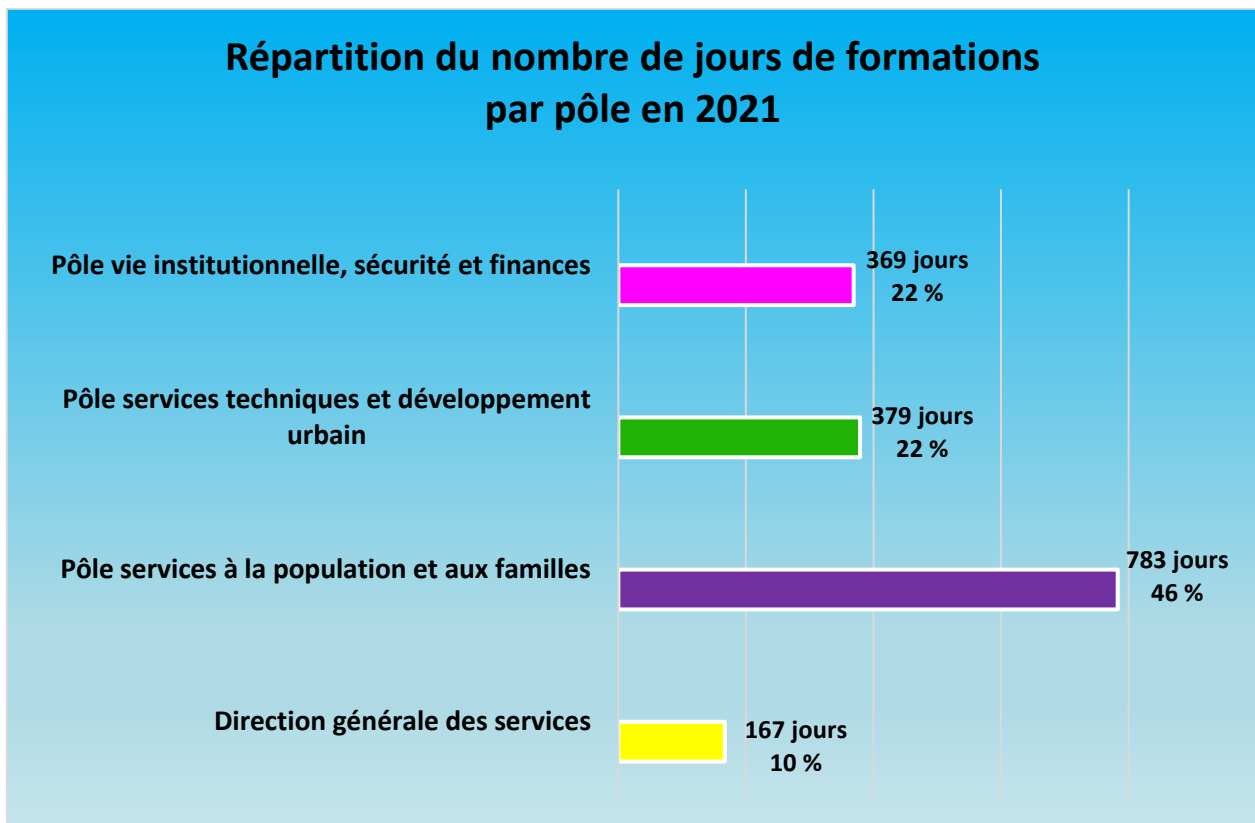
Répartition du nombre de jours de formation par organisme - 2021



Répartition des jours par type de formations - 2021



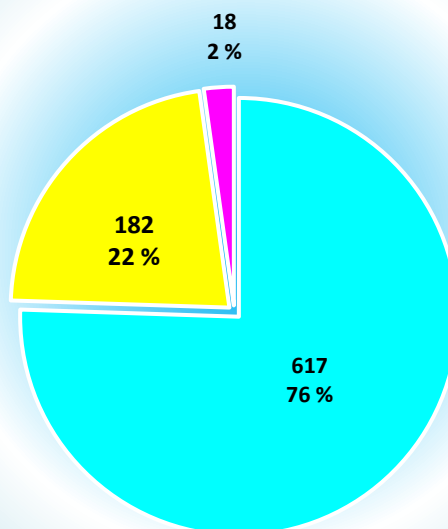
2.2 La répartition des jours de formations par pôle



2.3 Les formations annulées et leur motif

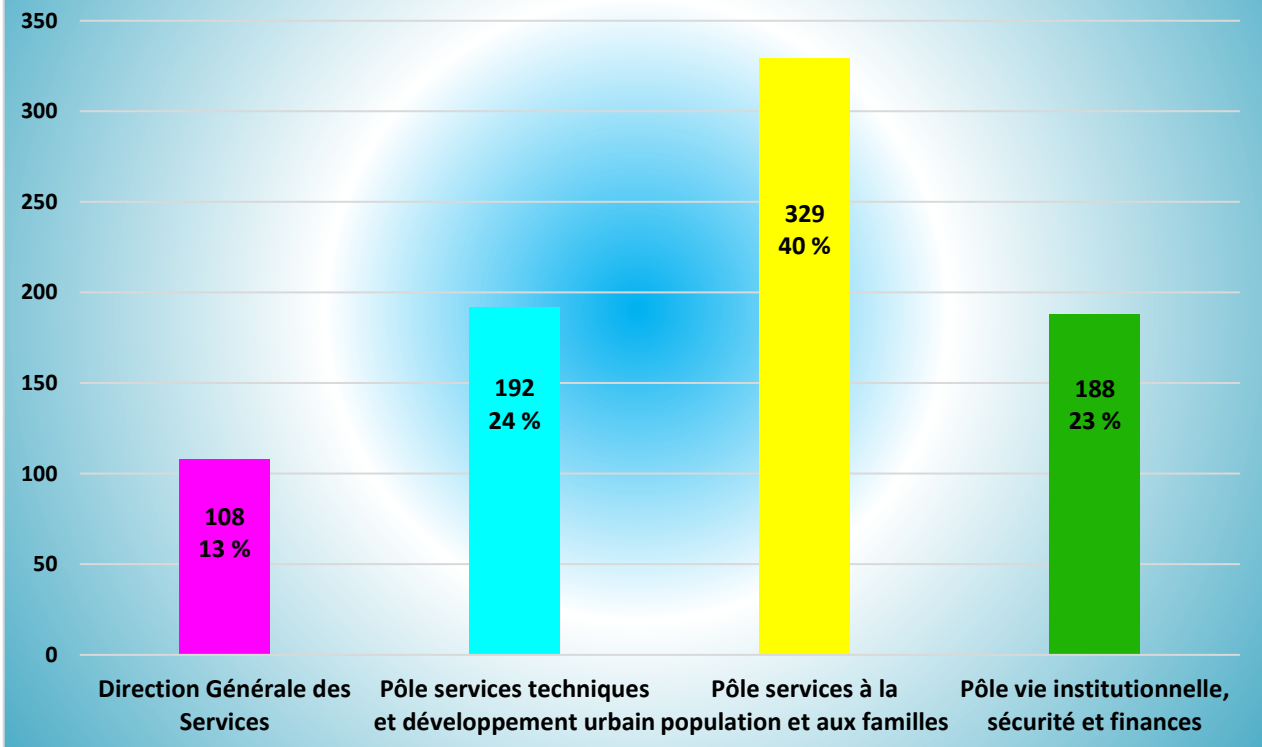
Imputabilité de l'annulation	Motif annulation	Nombre de jours
Organisme de formation ou unité formation	COVID (annulation formations liée pandémie)	178
	Autre motif (insuffisance, surnombre, aucune motivation indiquée ...)	439
		617
Agent	Imputables à l'agent (congés, oubli, désistement, non communiqué ...)	89
	Non imputables à l'agent (besoin de service, maladie, maternité ...)	93
		182
Supérieur hiérarchique ou direction	Besoins de service, autre formation	18
		18
Total général		817

Répartition du nombre de jours de formations annulées en 2021



■ Organisme de formation ou unité formation
 ■ Agent
 ■ Responsable ou direction

Répartition du nombre de jours de formations annulées par pôle en 2021



2.4 Formations réalisées en intra, unions et interne en 2021

Intitulé de la formation	Organisme	Nombre d'agents concernés	Nombre de jours total
Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil (2 sessions)	CNFPT 0,9 %	31	4
Le management d'une équipe en télétravail	CNFPT 0,9 %	10	0,5
Le rôle de l'ATSEM dans le cadre du PAI	CNFPT 0,9 %	13	2
Les pratiques d'animation autour des contes	CNFPT 0,9 %	13	2
Préparation à l'habilitation électrique BS BE manœuvre (2 sessions en union)	CNFPT 0,9 %	8	4
Prévention et Secours civiques de niveau 1 (3 sessions en union)	CNFPT 0,9 %	4	3
Recyclage habilitation électrique BS BE manœuvre (1 session)	CNFPT 0,9 %	8	1,5
Entraînement au maniement des armes : PSA et/ou LBD (13 sessions)			
Formation préalable à l'armement : générateur aérosol	CNFPT Payant	7	1
Formation préalable à l'armement : lanceur de balle (2 sessions)	CNFPT Payant	2	2
Formation préalable à l'armement : environnement juridique spécifique aux maniements des armes (3 sessions)	CNFPT Payant	2	4
Formation préalable à l'armement : maniement des armes de poing (3 sessions)	CNFPT Payant	4	22,5
Formation préalable à l'armement : module bâtons (30 heures) (3 sessions)	CNFPT Payant	4	15
Accueillir et accompagner les enfants aux comportements difficiles			
Amiante encadrant (initiale) 1 session	EPE 42	13	2
Amiante encadrant (recyclage) 1 session	KAPI	1	5
Amiante opérateur (initiale) 2 sessions	KAPI	4	1
Amiante opérateur (initiale) 2 sessions	KAPI	14	4
Analyse des Pratiques Professionnelles (crèches) (37 sessions * 2 heures)	MVT Pro	68	12,33
Conduire une démarche RSO (définir des indicateurs et gestion de projets)	AGOSTINO Formation	54	6
Logiciel Civil Net RH	SITIV	12	3,5
Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA)	Hevea	4	3
Logiciel Maarch (12 sessions)	SITIV	46	4
Logiciel Nextcloud (6 sessions)	SITIV	48	2
Logiciel Orphée (9 sessions)	SIPG	16	14
Logiciel Sirius (2 sessions)	SIRIUS	10	2
Recyclage habilitation électrique BS BE manœuvre (3 sessions)	DEKRA	21	4,5
Sensibilisation au handicap (1 session)	CAP EMPLOI	16	0,17
A La découverte des outils informatiques et numériques			
Entraînement au maniement du Bâton de Protection à Poignée et Latérale (BPPL) ou Tonfa (4 sessions)	Formateur interne	8	2
Excel Perfectionnement (1 session)	Formateur interne	23	2
Formation initiale SST (2 sessions)	Formateur interne	8	1
Initiation EXCEL (2 sessions)	Formateur interne	11	4
Initiation PowerPoint	Formateur interne	17	3
Initiation Word	Formateur interne	6	2
Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST) (9 sessions)	Formateur interne	11	1
Messagerie Zimbra (5 sessions)	Formateur interne	69	9
Sensibilisation aux gestes qui sauvent (1 session)	Formateur interne	21	1,65
Sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) / maladie du dos (1 session)	Formateur interne	9	0,5
Sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) / maladie du dos (1 session)	Formateur interne	10	0,5
Journées pédagogiques financées par le CNFPT			17
Journées pédagogiques en partenariat financier avec le CNFPT			51
Journées pédagogiques avec des organismes hors CNFPT financées par la collectivité			63,5
Journées pédagogiques dispensées en interne			26,65
Nombre total de jours de formations dispensées en intra, inter et en interne			158,15
Nombre d'agents formés en intra et union avec le CNFPT			133
Nombre d'agents formés en intra avec un organisme hors CNFPT			327
Nombre d'agents formés en interne			193
Nombre total agents formés en intra, inter et en interne			653

2.5 Formations d'intégration en 2021


Pôles	Nombre d'agents mis en stage en 2021		Nombre jours d'intégration réalisés en 2021			Nombre de jours d'intégration à venir en 2022
	Hommes	Femmes	C	B	A	
Pôle Services à la population et aux familles	1	19	100	10	0	20
Pôle Vie institutionnelle, sécurité et finances	2	2	25	0	0	15
Pôle Services techniques et développement urbain	8	3	50	0	0	25
Direction Générale des Services	0	3	5	30	0	5
TOTAUX	11	27	180	40	0	65

Un agent de la police municipale a débuté une formation initiale en 2020, qui s'est poursuivie sur 2021 :

- ce qui représente **35 jours de Formation Initiale d'Application (FIA)**

3 PLAN DE FORMATION 2022

Cf. annexe 1

Envoyé en préfecture le 30/06/2022
Reçu en préfecture le 30/06/2022
Affiché le 
ID : 042-214202079-20220627-DL20220121-DE